

Conseil d'école du RPI

Mardi 18 juin 2024

Début de la séance à 17h30

Présents

M. Vadot, maire de Valbelle – M. Huser, maire de Bevons - Mme Latil, déléguée aux affaires scolaires à Noyers

Enseignantes : Mme Auzet Virginie, Mme Piccirillo Laure, Mme Raphaelian Olivia, Mme Rigal Céline, Mme Suquet Magali.

Représentantes des parents d'élèves : Mme Chadebec Audrey, Mme Latil Marjolaine, Mme Pecquenard Alexia, Mme Peter Carine, Mme Mallet Margot, Mme Oynoyan Julie

Excusés

Madame Eyssautier, IEN - M. Chadebec, maire de Noyers S/Jabron – M. Scotti Patrick, délégué aux affaires scolaires à Bevons – Mme Chadebec Maxime et Mme Legouez Caroline, représentantes des parents d'élèves.

1. Prévisions des effectifs et répartitions

Pour septembre 2024, 86 élèves devraient faire leur rentrée dans le RPI. Ils seront répartis comme suit :

-PS/MS : entre 7 et 9 + 11

-GS/CP : 9 + 9

-CE1/CE2 : 10 + 7

-CE2/CM1 : 8 + 6

-CM1/CM2 : 9 + 8

Il est à noter que le poste de PS/MS qui figurait au mouvement sera pourvu à titre provisoire.

Le fait que les CM1 soient en partie sur Bevons pose le problème de la classe de neige qui a habituellement lieu pour les CM2. La question reste entière.

2. Devenir du RPI

Suite aux différents échanges entre les mairies et Mme Eyssautier ainsi qu'avec les enseignantes, il est à retenir que la situation des élèves et leur bien être priment. Seront donc évités les micro groupes (<3 élèves). Un pôle petite enfance central se confirme à Noyers S/Jabron.

Lors du dernier rendez-vous en date avec Mme Eyssautier, IEN, une proposition serait à réfléchir pour limiter les fermetures, au nombre de 2 hypothétiques à ce jour (1 RPI, 1 St Vincent):

1 poste de direction à mi-temps

1 poste de coordonnateur

4 postes fixes, 1 sur chacun des 4 sites avec celui de Noyers S/Jabron en position centrale.

Les représentantes de parents d'élèves informent que, de leur côté, elles ont été invitées à rencontrer les parents délégués de l'école de St Vincent. Plusieurs organisations ont été évoquées, mais aucune solution qui convienne à tout le monde n'a été trouvée.

M. Huzer nous informe que des dérogations au détriment du RPI ont été acceptées par les communes de Sisteron et St Vincent. Cette situation est à déplorer.

3. Modalités de vote

Concernant l'élection des parents délégués, nous souhaiterions réitérer le vote uniquement par correspondance comme ce fut le cas cette année.

Le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

4. Liaison cm2-6^{ème}

Le seul rendez-vous avec le collège Paul Arène a eu lieu mardi 11 juin. Nous avons été reçus par M. Kracheni et Mme Maillet, CPE de l'établissement. Nous avons visité les lieux et les élèves ont été intégrés à une classe de 6^{ème} pour assister à un cours d'histoire/géographie. Ensuite ils ont pu déjeuner au réfectoire.

L'après-midi, rencontre sportive avec les CM2 de ST Vincent S/Jabron.

Le bilan est très positif : des élèves rassurés et enthousiastes, un intérêt réel, des questions constructives, un repérage plus aisé

5. Bilan des projets

PS/MS :

- découverte des petites bêtes (élevage en classe et recherche autour de l'école)
- liaison avec la crèche, journées passerelle par demi-groupes puis groupe entier.

GS/CP :

- projet annuel autour des JO qui prend fin
- action potager renouvelée et enrichie
- Tour du 04 qui a été un succès
- sortie aux Aigles du Verdon annulée faute de transport (acompte perdu).
- Sortie commune aux deux classes de Noyers à la Vallée Sauvage de St Geniez.

CE1/CE2/CM1 :

- Sortie Théâtre Durance
- Tour du 04
- sortie au planétarium de Saint Michel l'observatoire
- tournoi Minots Hand'folie sur Manosque.

CM2 :

- séances EPS en lien avec le fil conducteur de l'année, autour du Tour du 04 et Minots Handfolies
- cycle théâtre (posture, aisance corporelle, déplacements, placer sa voix, diction....)
- participation au concours Pangea, inscrit dans la Semaine des Mathématiques avec des résultats valorisants.
- action « Canal de Provence » avec sensibilisation aux usages de l'eau, aux infrastructures existantes (canaux, barrages..), à l'acclimatation des plantes etc.

Pour l'ensemble des classes du RPI, poursuite du projet NEFE « Mon parcours de lecteur » avec de nombreux devis déjà établis.

L'association Les Jeux Bronnaises remercie les écoles pour leur participation au carnaval de la vallée.

6. Questions diverses

Ne pouvons-nous pas scolariser les enfants de 2 ans et demi à Noyers, comme c'est le cas à St Vincent ?

L'Inspectrice a demandé à l'école de St Vincent de refuser dorénavant la scolarisation des 2 ans et demi. Le fait d'accueillir des tout petits relève d'un dispositif particulier réservé à certaines écoles. Aucune des écoles de la vallée n'est habilitée à le faire.

Pour autant pourront être maintenues les journées « passerelle » pour des projets ponctuels avec la crèche.

Rappel : le repas RPI de fin d'année est programmé le 28 juin à Valbelle.

Le service périscolaire a été remercié. Et le départ prochain à la retraite de Maryse Latil a été annoncé.

Fin du conseil : 19h05